

## **La précarité entre invention idéologique et organisation de la dépossession**

*Résumé*

*Mahaut Ritz*

Cette thèse porte sur la précarité critique, tant sur le problème que cherche à saisir ce concept que sur le concept critique de précarité lui-même.

Le concept de précarité est un concept éminemment sociologique, il s'agit même d'une catégorie sociologique officielle qui distingue, dans la société, des individus « en situation de précarité ». Que peut donc bien faire la philosophie d'un tel concept, en particulier lorsqu'elle refuse de suivre le questionnement positiviste de certains sociologues cherchant à affûter les contours de cette catégorie et refuse également l'acceptation englobante qu'en fait la philosophie sociale, qui généralement liste la précarité parmi les exemples des « pathologies sociales » propres à notre époque, sans se demander plus avant ce qu'elle est – or, est-elle seulement un problème nouveau, c'est-à-dire inédit historiquement ? et est-elle seulement un phénomène qu'on observe, un fait existant indépendamment de toute idée ? On voit dès le début de cette thèse que ce n'est pas le cas : si l'on s'attache aux mots, il n'existe pas de précarité avant les années 1970, qui thématisent pour la première fois ce problème de qualité de l'emploi et de condition flexible néfaste de la main-d'œuvre ; mais, dans les faits, la précarité entendue ainsi existe dans les sociétés industrielles occidentales avant les années 1970. *La Situation des classes laborieuses en Angleterre en 1844* d'Engels correspond par exemple à un premier ouvrage documentaire de la condition précaire des travailleurs anglais au XIX<sup>e</sup> siècle et, ce, pas uniquement vis-à-vis de leur condition de travail, mais également vis-à-vis de leur condition d'existence. Même sans problématiser la situation de ces classes laborieuses en termes de précarité, il est évident qu'il décrit dans cet ouvrage leur condition précaire d'existence.

Ce qui est nouveau par contre, c'est qu'on invente cette catégorie et qu'on s'en serve pour formuler une critique de la société à partir des années 1970 dans le cas de

la France. À partir de tous ces constats, comment comprendre la précarité ? C'est à ce problème précis que se confronte cette thèse, qui ne cherche pas à opérer une révolution de la théorie sociale, ni une révolution du social d'ailleurs, mais cherche à éclairer le problème de la précarité, à en comprendre le sens en repartant des discours déjà formulés sur le sujet et en particulier celui des sociologues auxquels il faut attribuer cette catégorie savante pensée aujourd'hui à travers le prisme de l'exclusion et qui forge l'horizon d'interprétation qu'on a de la précarité. Ainsi, ce travail part de la pratique des sociologues, au sein de laquelle on voit se dessiner des positions théoriques. Sans prétendre construire une nouvelle ontologie sociale, il remet en question des présupposés entiers de théorie sociale sur laquelle reposent leurs discours. De ce point de vue-là, on peut dire que ce travail de recherche ne trahit finalement pas sa discipline d'origine, la philosophie sociale, et même la tradition sur laquelle cette discipline se fonde essentiellement aujourd'hui, la Théorie critique, si l'on comprend par faire de la théorie critique, utiliser la philosophie pour voir ce qu'il y a de problématique dans les sciences sociales.

Évidemment, il ne s'agit pas seulement de discuter les théories sociales présupposées par le discours des sociologues mais de voir comment celles-ci se confrontent à une réalité sociale et y participent, c'est-à-dire y ont une fonction. C'est la raison pour laquelle l'exposé des transformations sociales dans la première partie de la thèse est nécessaire si l'on veut pouvoir comprendre ce que les sociologues de la précarité cherchent à saisir à travers le terme d'exclusion et pourquoi ils le saisissent comme ils le font. C'est la raison pour laquelle également cette thèse porte un intérêt à l'articulation des discours à des dispositifs politiques particuliers, ainsi qu'à d'autres discours sur la précarité, contemporains de celui de l'exclusion.

La sociogenèse de la précarité a confirmé le fait qu'on comprenne globalement les raisons historiques de l'émergence des discours sur la précarité comme un refus de la nouvelle organisation flexible du travail et comme la dénonciation de la rhétorique néo-managériale prônant la flexibilité positive du travail et des modalités de l'existence en général. Pour Robert Castel, grand sociologue et penseur de la précarité, il faut d'ailleurs comprendre l'émergence de ces discours critiques en termes de précarité à partir de la phase précédente dans l'histoire des sociétés capitalistes dite « fordiste » et qu'il nomme « société salariale ». La « société salariale », qui connaît son apogée en 1975, nous dit R. Castel, voit se développer, outre la sécurité de l'emploi, un statut

de l'emploi, qui assure au travailleur des droits et des garanties rattachés à ce statut, et un principe général de socialisation du risque qui doit dorénavant être pris en charge par les institutions elles-mêmes. Ces mesures de protection sociale, avec la place toute particulière qu'y trouve le travail, créent de nouvelles attentes normatives des individus envers l'État, explique R. Castel. Avec l'essor des emplois précaires, qui remettent en question la protection sociale qui était rattachée au modèle de l'emploi permanent, ces attentes ne sont plus satisfaites et déclenchent les critiques de la précarité.

La rhétorique néomanagériale sur la flexibilité se double d'une autre idéologie consistant à faire de la précarité une loi universelle et nécessaire, qu'on ne saurait donc refuser. En 2005, l'ancienne directrice du MEDEF, Laurence Parisot, fraîchement élue à la présidence du syndicat patronal français, déclarait au journal *Le Figaro* : « La vie, la santé, l'amour sont précaires, pourquoi le travail échapperait-il à cette loi ? » Cette sentence, bien connue des français, est l'exemple d'une question rhétorique jouant avec le mot « précaire » dans le but de justifier des politiques de précarisation du travail. Il confirme l'actualité de l'enjeu qu'il y a à élaborer une théorie critique de la précarité qui ôte toute confusion au vocable de flexibilité, ainsi que tout pouvoir et toute validité apparente aux discours cherchant à légitimer les inégalités et les souffrances sociales liées à la précarité, en faisant de celle-ci une loi universelle et à laquelle on ne peut échapper.

Cette théorie critique a pourtant déjà été formulée. Il s'agit du faisceau de théories qui font de la précarité un problème de l'ordre de l'exclusion et fondent la critique sociale la plus connue et la plus employée de la précarité. Face à ce modèle critique, la flexibilité se trouve réduite à sa fonction d'argument rhétorique. Ce modèle critique se forme au cours des années 1980 en France avant de se déployer véritablement au début des années 1990. Si la précarité inspire dès les années 1970 de nombreux travaux et questionnements dans les sciences sociales critiques en particulier, on peut dire que, passés les années 1980, ceux-ci convergent majoritairement vers cette problématique qui conceptualise la précarité comme une « pathologie sociale » et plus particulièrement comme un dysfonctionnement de la capacité intégratrice de la société. Autrement dit, la précarité est un problème dans la mesure où elle menace individuellement les « précaires » d'exclusion et, partant, menace la cohésion de la société dans son ensemble. Ce travail s'est concentré sur cette formulation critique pour deux raisons principales : premièrement, car elle

représente l'hypothèse la plus forte et la plus probable formulée jusqu'à aujourd'hui pour comprendre en quoi consiste la précarité ; deuxièmement, car on constate qu'elle s'est imposée dans nos représentations individuelles et collectives en s'étant diffusé aux institutions françaises. Nous l'avons donc analysé en tant que critique sociale fondée sur une théorie critique de la précarité, qui répond à l'enjeu de sortir de la confusion entre flexibilité et précarité, mais également en tant qu'horizon normatif contemporain sur la précarité, qui constitue l'idée que l'on s'en fait.

La reconstruction critique de cette problématique de la précarité-exclusion amorce la nécessité d'une analyse renouvelée du problème de la précarité. Les seules théories de l'exploitation, que la thèse mobilise dans cette reconstruction, laissent apercevoir une théorie de la précarité comme nouveau dispositif d'exploitation, dont il faudrait analyser de plus près le fonctionnement et les modalités. L'intermittence de l'activité serait au cœur de ce nouveau dispositif, laissant penser le chômage comme un temps se situant à l'intérieur et non en dehors de cette intermittence, ainsi que le soutiennent les théories du « travailleur jetable ». Néanmoins, nous voulons accorder aux théories de l'exclusion la qualité suivante : celle d'avoir révélé l'émergence de nouvelles formes de misère dans et en marge de l'emploi. Au-delà de la misère de condition des « travailleurs jetables », on peut considérer qu'à la limite il existe effectivement aujourd'hui, à l'heure révolue du plein-emploi, des « inutiles au monde », des chômeurs de longue durée qu'on oblige à chercher un emploi pour conserver leurs indemnités mais à qui on ne permettra jamais de travailler. L. Boltanski et È. Chiapello, qui analysaient déjà les difficultés de la notion d'exclusion dans les années 1990, affirmaient cependant vouloir prendre au sérieux la notion d'exclusion dans la mesure où elle pointe vers de nouvelles formes de misère correspondant aux formations capitalistes qui ont émergé dans les années 1980.

Repartant d'une philosophie de la misère, c'est-à-dire du fait de la misère, ce travail s'intéresse enfin à la « fabrique » matérielle de l'état de précarité et de ses conséquences, qui doit révéler le sens de son fonctionnement. Repartant d'éléments sociologiques nommés dans notre reconstruction du visage de la précarité néolibérale, mais restés invisibles dans la critique de la précarité-exclusion, autrement dit n'ayant pas été pris en compte par celle-ci, nous proposons ainsi une nouvelle théorie critique de la précarité. Toutes ces prises en considération nous invitent à comprendre le problème des « précaires » à l'aune d'une théorie de la dépendance qui comprend la précarité comme une organisation de la dépossession. Ramener sur le devant de la

scène le thème de la dépossession, qui fonde la possibilité de l'exploitation du travailleur, permet à la fois de rappeler que « la précarité gît au cœur du rapport salarial », comme dirait A. Bihr, mais de mettre également en avant des mécanismes de dépossession tout à fait actuels.